



## (12) FASCICULE DE BREVET

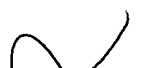
- (11) N° de publication : **MA 30710 B1** (51) Cl. internationale : **A01K 97/04**  
(43) Date de publication : **01.09.2009**

- 
- (21) N° Dépôt : **31710**  
(22) Date de Dépôt : **13.03.2009**  
(30) Données de Priorité : **18.08.2006 ES P200602226**  
(86) Données relatives à l'entrée en phase nationale selon le PCT : **PCT/ES2007/000463 27.07.2007**  
(71) Demandeur(s) :  
• **JUARROS NEBREDÁ, SERGIO, PEDRO BARTOLOME 31 E-09490 ZAZUAR BURGOS (ES)**  
• **TOMAS PUERTO, Xenia, PEDRO BARTOLOME 31 E-09490 ZAZUAR BURGOS (ES)**  
(72) Inventeur(s) :  
**JUARROS NEBREDÁ, Sergio ; TOMÁS PUERTO, Xenia**  
(74) Mandataire :  
**ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY TMP AGENTS**

- 
- (54) Titre : **PROCEDE DE FABRICACION DE LEURRES NATURELS UTILISES DANS LA PECHE INDUSTRIELLE ET SPORTIVE.**  
(57) Abrégé : L'INVENTION CONCERNE UN PROCÉDÉ DE FABRICACION DE LEURRES NATURELS UTILISÉS DANS LA PÊCHE INDUSTRIELLE ET SPORTIVE, CONSISTANT À UTILISER DES GÉLATINES (PROTÉINE ANIMALE OU VÉGÉTALE), DES EXTRAITS DE POISSON, DES HYDROCOLLOÏDES (POLYSACCHARIDES), DES PECTINES, DES FARINES DE POISSON, DE L'HUILE DE POISSON, DE L'EAU ET DES ADDITIFS (CONSERVATEURS, MONOSACCHARIDES, ARÔMES ET COLORANTS), SOUMIS À DIVERS MÉLANGES ET AGITATIONS EFFECTUÉS À UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 75°C, LE PRODUIT OBTENU ADOPTANT DIFFÉRENTES FORMES: CYLINDRIQUE, SOUS EMBALLAGE DANS DES ENVELOPPES DE COLLAGÈNE OU DE CELLULOSE, DANS DES FEUILLES OU PLAQUES DÉCOUPÉES, ET SOUS DIFFÉRENTES FORMES DE POISSONS, D'OEUFs DE POISSONS, DE VERS, DE CÉPHALOPODES, DE CRUSTACÉS, DE MOLLUSQUES, ETC..

**ABREGE**

Procédé de fabrication de leurres naturels utilisés dans la pêche industrielle et sportive. L'invention consiste en l'utilisation de gélatines (protéine animale ou végétale), des extraits de poisson, des hydrocolloïdes (polysaccharides), des pectines, des farines de poisson, de l'huile de poisson, de l'eau et des additifs (conservateurs, monosaccharides, arômes et colorants), soumis à divers mélanges et agitations effectués à une température supérieure à 75°C, le produit obtenu adoptant différentes formes: cylindrique, sous emballage dans des enveloppes de collagène ou de cellulose, dans des feuilles ou plaques découpées, et sous différentes formes de poissons, d'oeufs de poissons, de vers, de céphalopodes, de crustacés, de mollusques, etc.



## DESCRIPTION

### PROCÉDÉ DE FABRICATION DE LEURRES NATURELS UTILISÉS DANS LA PÊCHE INDUSTRIELLE ET SPORTIVE

#### Objet de l'invention

La présente invention concerne un procédé de fabrication de leurres naturels utilisés dans la pêche industrielle et sportive, que ce soit pour la pêche maritime ou dans les eaux douces, fournissant des caractéristiques essentielles de nouveauté par rapport aux procédés actuels pour la fabrication des leurres connus et utilisés dans la pêche selon l'état actuel de l'art.

Généralement, le procédé pour fabriquer des leurres naturels pour les besoins de la pêche industrielle ou sportive objet de la présente invention, comporte l'utilisation d'un composé fait de produits naturel, non polluants, biodégradables dans n'importe quel environnement, pour l'usage dans n'importe quel genre de pêche et dans différentes formes : bandes et formes cylindriques et flexibles telles que des poissons, des oeufs de poisson, des vers, des céphalopodes, des crustacés, des mollusques, etc..

Spécifiquement, le procédé pour fabriquer des leurres naturels pour usage dans la pêche industrielle et sportive objet de la présente invention, est effectuée au moyen de mélange de gélatines, d'extraits de poissons, d'hydrocolloïdes, de pectines, de farine de poissons, d'huile de poisson, d'eau et d'additifs, (conservateurs, monosaccharides, arômes et colorants), plusieurs des formes mentionnées ci-dessus sont donnés au produit résultant, selon le type de pêcher auquel il sera destiné.

#### Contexte de l'invention

Des leurres naturels d'origine maritime sont actuellement utilisés dans certains types de pêche industrielle, causant l'appauvrissement de certains bancs de poissons, ayant de ce fait un effet négatif sur la durabilité biologique.

Les leurres actuellement utilisés pour la pêche sportive, sont généralement artificiels, fait de bois, de plastique ou d'autres matériaux, donc ils ont l'inconvénient de polluer l'environnement puisqu'ils ne sont pas biodégradables.

#### Description de l'invention

La présente invention se compose d'un procédé pour fabriquer des leurres naturels à utiliser dans la pêche industrielle et sportive fabriqués au moyen d'ingrédients naturels, non polluants et biodégradables, formés dans de différentes formes : cylindrique, des plaques montées sur des bandes flexibles, des oeufs de poissons, des vers, des céphalopodes, des crustacés, des mollusques etc.

Les ingrédients qui constituent ces leurres, indépendamment de leur propre puissance d'attraction et de leur longue durée, peuvent également absorber et maintenir pendant un certain temps n'importe quel genre d'arôme approprié qui leur est appliqué.

Différentes formes sont données aux leurres objet de l'invention, comme indiqué ci-dessus.

#### Description détaillée de modes de réalisation préférés de l'invention

Plus spécifiquement, le procédé de fabrication de leurres naturels à utiliser dans la pêche industrielle et sportive objet de l'invention, utilise les ingrédients suivants et dans les proportions indiquées :

Gélatines (protéines végétales ou animales)	entre 10 et 20%
Extraits de poisson	entre 60 et 65%
Hydrocolloïdes (polysaccharides)	entre 1,10 et 2,30 %
Pectines	entre 0,50 et 1%
Farine de poisson	entre 4 et 6%
Huile de poisson	entre 2 et 3%
Eau	entre 8 et 12%
Additifs	entre 1 et 2%

Les additifs étant : des conservateurs, des monosaccharides, des arômes et des colorants.

Le produit final est obtenu au moyen des phases opératoires suivantes :

1.- Les ingrédients et additifs solides, à l'exclusion de la farine de poisson, sont mélangés.

Dès que le mélange est homogénéisé, il est versé dans un pot de mixeur avec les produits liquides, à l'exclusion de l'huile de poisson.

2.- Le mélange est fait, augmenter la température en même temps à plus de 75°C, température requise pour garantir une dissolution et un mélange correctes des produits. Quand la température est atteinte, la farine de poisson et l'huile de poisson sont ajoutées, est le mélange est remué pendant le temps nécessaire jusqu'à obtention d'une homogénéisation totale.

3.- Les produits sont passés aléatoirement, du pot, à un distributeur ou à une machine d'injection.

a) Fonctionnalité du distributeur : A l'aide de deux dispositifs de sortie du produit, avec l'un d'entre eux, le produit peut être introduit dans une enveloppe de collagène ou de cellulose lui donnant une forme cylindrique, avec des mesures différentes en ce qui concerne la longueur et l'épaisseur, selon l'utilisation du leurre.

L'enveloppe est coupée et accrochée à la longueur établie pour refroidir à la température ambiante. En outre, selon l'utilisation du leurre, l'enveloppe peut être coupée en tranches une fois qu'elle refroidit.

Les enveloppes de collagène ou de cellulose sont des emballages pour donner la forme cylindrique et peuvent être enlevées avant de mettre le leurre à l'hameçon.

Le deuxième dispositif place le produit sur une bande transporteuse, distribuant le produit sur celle-ci de manière uniforme et avec une épaisseur précédemment déterminée.

La bande fait passer le produit à travers un tunnel de refroidissement, réalisant ainsi une plaque solide et flexible. A l'extrémité de la bande, une pression d'emboutissage la coupe en de plus petites plaques et fait un pré marquage, afin de couper facilement des bandes qui seront utilisées plus tard comme leurre.

b) Fonctionnalité de la machine d'injection : Elle injecte le produit dans des moules avec différentes formes : poissons, oeufs de poisson, vers, céphalopodes, crustacés, mollusques, etc. Une fois dans les moules, il est laissé se refroidir à la température ambiante, pour l'enlever de son moule plus tard.

4.- Le genre de saveur et de couleur sera appliqué, selon les captures auxquelles le produit final est destiné.

La nature des améliorations de l'invention ayant été commodément décrites, il est déclaré en vertu des présentes à toute fin utile, qu'elle n'est pas limitée aux détails exacts de ce rapport, mais au contraire, toutes les modifications opportunes seront introduites, tant que les caractéristiques essentielles de l'invention ne sont pas changées, lesquelles caractéristiques sont indiquées dans les revendications suivantes:

## REVENDICATIONS

1. Un procédé pour fabriquer des leurres naturels à utiliser dans la pêche industrielle et sportive, qui est caractérisé par l'utilisation des gélatines (protéine animale ou végétales), des extraits de poissons, d'hydrocolloïdes (polysaccharide), de pectines, de farine de poissons, d'huile de poisson, de l'eau et des additifs par le biais de conservateurs, de monosaccharides, d'arômes et de colorants, dans les proportions suivantes :

Gélatines (protéines végétales ou animales)	entre 10 et 20%
Extraits de poisson	entre 60 et 65%
Hydrocolloïdes (polysaccharides)	entre 1,10 et 2,30 %
Pectines	entre 0,50 et 1%
Farine de poisson	entre 4 et 6%
Huile de poisson	entre 2 et 3%
Eau	entre 8 et 12%
Additifs	entre 1 et 2%

Les additifs étant : des conservateurs, des monosaccharides, des arômes et des colorants ; lesquels ingrédients sont soumis aux étapes opérationnelles suivantes:

a) Les ingrédients et les additifs solides sont mélangés, excepté la farine de poissons. Une fois que le mélange est homogénéisé, il est versé dans un pot de mélangeur avec les produits liquides, excepté l'huile de poisson.

b) Le mélange est effectué tout en augmentant la température à plus du 75°C, assurant la dissolution et le mélange corrects des produits. Quand la température est atteinte, la farine de poissons et l'huile de poisson sont ajoutées, il est agité pendant le temps nécessaire pour obtenir une homogénéisation totale.

c) Le produit ainsi obtenu est aléatoirement passé à un distributeur pour son enveloppement ou pour son roulement et découpage, ou à un injecteur pour son moulage dans différentes figures.

2. Le procédé pour fabriquer des leurres naturels à utiliser dans la pêche industrielle et sportive selon la revendication 1, caractérisé en ce que le distributeur a deux dispositifs de sortie pour le produit qui seront utilisés aléatoirement, un premier dispositif introduit le produit dans des enveloppes en collagène ou de cellulose lui donnant la forme cylindrique et des mesures variables par rapport à la longueur, au moyen de coupure, et une épaisseur, une fois que l'enveloppe est coupée, celle-ci est accrochées pour refroidir à la température ambiante ; tandis que le deuxième dispositif place le produit sur une bande transporteuse, distribuant le produit de manière uniforme là-dessus et avec une épaisseur précédemment déterminée, la bande fait passer le produit à travers un tunnel de refroidissement, réalisant ainsi une plaque solide et flexible. A l'extrémité de la bande, une pression d'emboutissage la coupe dans de plus petites plaques et fait un pré marquage, afin de facilement couper les plaques qui seront utilisées plus tard comme leurres.

3. Le procédé pour fabriquer des leurres naturels à utiliser dans la pêche industrielle et sportive selon les revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la machine d'injecteur injecte le produit dans des moules avec différentes formes : des poissons, des oeufs de poisson, des vers, des céphalopodes, des crustacés, des mollusques, etc., une fois dans les moules, il est laissé se refroidir à la température ambiante, pour enlevé de son moule plus tard.